

L'hypercroissance de Boursobank en question

BANQUE EN LIGNE

La filiale de Société Générale séduit massivement, au point qu'elle pourrait bientôt éclipser sa maison mère sur la banque de détail.

Gabriel Nédélec

Le chiffre a de quoi donner des sueurs froides. En 2024, Boursobank, la banque en ligne de la Société Générale, a conquis 1,52 million de nouveaux clients, selon le décompte définitif qui vient d'être publié. C'est peu ou prou 25 % des nouveaux comptes ouverts en 2024 en France dans une banque de détail, selon les estimations des spécialistes du secteur. Avec un total de 7,2 millions de clients, Boursobank est bien positionnée pour atteindre son objectif de 8 millions de comptes d'ici à fin 2025, se félicite son dirigeant, Benoît Grisoni. « Nous sommes arrivés tôt en banque de détail et nous tenons notre promesse de banque complète et la moins chère dans la durée, défend son dirigeant. Il y a une vraie accélération depuis 2016, encore plus marquée depuis 2021. »

Les chiffres clés

1,52

MILLION
Le nombre de nouveaux clients en 2024

8

MILLIONS DE COMPTES
L'objectif de Boursobank d'ici à fin 2025, contre près de 9 millions revendiqués par le réseau SG.

Ce succès accroît la pression qui pèse de plus en plus sur les banques traditionnelles et leur important réseau d'agences. Par comparaison, les réseaux des Banques populaires et des Caisses d'épargne (Groupe BPCE) ont capté environ 846.000 nouveaux clients l'année passée, tandis que les caisses régionales du Crédit Agricole affichent une croissance brute de 1,1 million de clients en 2024. Pour autant, cette hypercroissance n'est pas sans soulever plusieurs questions auxquelles la banque va devoir répondre si elle souhaite installer cette performance dans la durée et remplir l'objectif de 300 millions d'euros de résultat net en 2026 que lui a donné sa maison mère.

● QUELLE RENTABILITÉ DES CLIENTS ?

C'est l'éternelle question avec les banques en ligne. « Globalement, on considère qu'un client de banque digitale à l'heure actuelle rapporte trois fois moins qu'un client d'une banque traditionnelle, assure Jean-Werner de T'Serclaes, du cabinet FTI Consulting. Cependant, la base de coûts n'est pas non plus la même, ce qui rend la comparaison assez difficile. » Les chiffres de l'écosystème donnent en l'occurrence un produit net bancaire par client d'environ 100 euros pour la banque en ligne, lié à un faible niveau d'équipement. Couplé à un important coût d'acquisition du fait des primes à l'ouverture que la plupart des banques en ligne pratiquent, difficile d'être rentable.

Pour autant, Boursobank est en partie en train de réussir à répondre à cette équation. La banque en ligne est rentable pour la deuxième année consécutive et contribue de façon nette au résultat de Société Générale, notamment grâce à la cinquantaine de produits qu'elle propose aujourd'hui. Par ailleurs, elle est parvenue à faire baisser son coût d'acquisition de 17 % sur l'année. Une performance en partie facilitée par l'arrêt de plusieurs concurrents (Orange Bank, MaFrenchBank, ING), renforçant sa position de leader. Cependant, Boursobank ne peut toujours pas se passer de ses

coûteuses primes. Dès qu'elle ferme le robinet, la conquête chute, comme l'ont montré des tests pratiqués sur plusieurs mois.

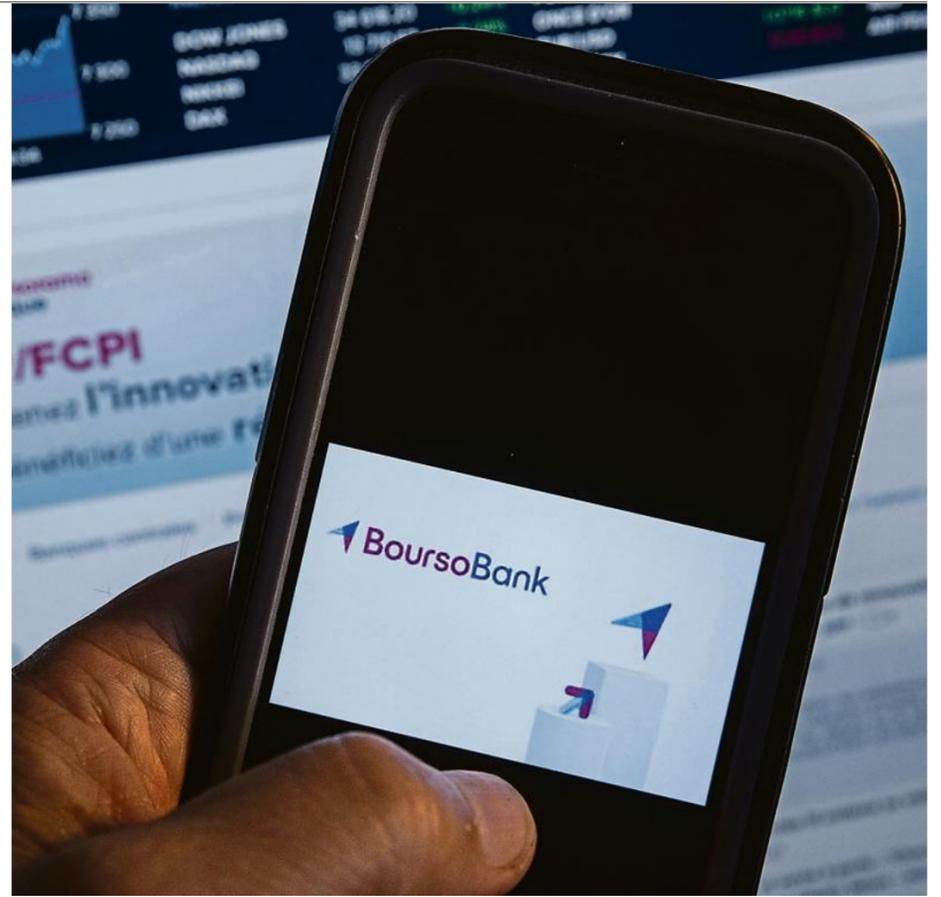
● UNE TAILLE CRITIQUE ?

Certains experts commencent également à s'interroger sur la capacité des systèmes informatiques de la banque à accueillir une telle masse de clients supplémentaires. D'autant que Boursobank s'appuie sur son propre système, contrairement par exemple à HelloBank qui partage celui de BNP Paribas. Le sujet est d'ailleurs pris très au sérieux par Boursobank, d'autant que plus de clients, cela signifie plus de flux en tout genre, notamment d'épargne et de paiement. Mais la banque en ligne estime avoir les reins suffisamment robustes.

« Notre croissance importante en termes de clients nous oblige à constamment adapter nos systèmes informatiques et les renforcer, assure Benoît Grisoni. Mais dans notre projet de développement, nous nous sommes fixé l'objectif d'atteindre 8 millions de clients parce que nous savons aussi que nous sommes capables de gérer ce volume et au-delà. » Notamment, pour les flux de paiement, Boursobank a tout de même pu s'appuyer sur les usines de Société Générale pour se renforcer.

● DEUX RÉSEAUX QUI SE CANNIBALISENT ?

« Quand je lui ai dit que je parlais chez Boursobank, ma conseillère a failli craquer », rapporte cette cliente de Société Générale, par ailleurs ancienne salariée du groupe. Cette situation illustre une réalité brûlante pour le groupe : le succès de Boursobank auprès des particuliers atteint un niveau tel qu'il risque de faire de l'ombre à sa maison mère. La banque en ligne se rapproche à vitesse grand V des près de 9 millions de clients que revendique le réseau SG (particuliers, associations et professionnels). Un chiffre qui n'évolue pas depuis 2022, selon le document d'enregistrement universel du groupe. De quoi accentuer plus fortement la pression sur le réseau de 1.400 agences du groupe, après plus



La banque en ligne Boursobank est rentable pour la deuxième année consécutive. Photo Kermalo/RÉA

de 600 fermetures depuis le lancement de la fusion avec Crédit du Nord. Selon des informations rapportées par la Lettre, le cabinet McKinsey a d'ailleurs été mandaté pour réaliser un audit sur la question. Concrètement, la question de l'articulation entre son réseau traditionnel et la banque en ligne se pose de façon encore plus évidente pour la banque de la Défense que pour le reste des acteurs de la place.

Dans son plan de transformation, le directeur général Slawomir Krupa défend pour le moment deux réseaux de banque de détail parallèles et complémentaires : « D'un côté un réseau physique, avec des conseillers capables d'offrir une personnalisation plus poussée de l'accompagnement, explique un porte-parole de Société Générale aux « Echos ». De l'autre, une banque totalement numérique, où les clients sont en autonomie, aux produits plus standardisés, mais de fait moins cher. » D'ailleurs, le réseau SG ne se détourne pas des particuliers : depuis le début de l'année, le groupe a relancé la machine à conquérir des clients en se montrant très agressif sur le crédit immobilier avec des taux très attractifs. Le produit d'appel phare des banques traditionnelles. ■

Le Livret A souffre face à la concurrence de l'assurance-vie

ÉPARGNE

La collecte du Livret A s'est établie à 940 millions d'euros en février, un montant faible comparé à ceux récoltés à cette période ces dernières années.

Marion Heilmann

C'est un rebond par rapport à la panne du mois de janvier, mais pour le Livret A, avec la baisse de son taux à 2,4 % en février, les envolées de la collecte sont pour l'instant passées dans le rétroviseur. Selon les chiffres publiés ce lundi par la Caisse des Dépôts, le livret préféré des Français a engrangé 940 millions d'euros au mois de février, soit près de trois fois plus qu'au mois de janvier.

Le mois de janvier avait en effet connu une très faible collecte, car les Français avaient probablement anticipé la baisse du taux, passé de

3 % à 2,4 % au 1^{er} février, et avancé leurs placements au mois de décembre, qui avait été un mois bien meilleur que d'habitude.

Pourtant, comparée à la collecte de l'année dernière à la même période, celle du mois de février représente une chute de près de 60 %. Et sur les 14 dernières collectes positives du Livret A en février, celle-ci se situe parmi les plus faibles, en treizième position.

Combinée aux sommes placées sur le Livret de développement durable et solidaire (LDDS), la collecte nette s'établit ainsi à 1,58 milliard, soit une baisse de 53 % sur un an. Pour le LDDS, les fonds placés progressent toutefois un peu plus sur 12 mois que ceux sur le Livret A, probablement portés par les épargnants dont le Livret A a atteint le plafond de 22.950 euros.

Contexte anxieux

C'est donc un début d'année au ralenti pour les deux produits d'épargne réglementée, dont le taux a baissé en conséquence directe du ralentissement de l'inflation et de la baisse des taux. Avec 2,48 milliards

d'euros collectés en tout depuis le 1^{er} janvier, on est bien loin de la moyenne habituelle des 8 milliards... Malgré cela, l'encours total de l'épargne réglementée a franchi un nouveau record, à 605,5 milliards d'euros pour le Livret A et le LDDS, et à 82,7 milliards pour le Livret d'épargne populaire.

« C'est une petite collecte mais ce

« C'est une petite collecte mais ce n'est pas une sanction réelle sur le taux. Simplement, l'épargne de long terme reprend ses droits avec des rendements plus élevés. »

PHILIPPE CREVEL
Directeur du Cercle de l'épargne

n'est pas une sanction réelle sur le taux, estime Philippe Crevel, le directeur du Cercle de l'épargne. Simplement, l'épargne de long terme reprend ses droits avec des rendements plus élevés. En épargnants avisés, les ménages semblent donc favoriser l'assurance-vie par rapport au Livret A. »

En effet, le produit d'épargne phare de plus long terme a attiré pas moins de 4,5 milliards d'euros de capitaux en janvier, soit son niveau le plus élevé sur cette période depuis 2010, totalement porté par les unités de comptes. L'assurance-vie a ainsi dépassé les 2.000 milliards d'euros d'encours.

Il faudra cependant surveiller la collecte du Livret A de mars. Car d'un côté, le contexte anxieux des tensions internationales pourrait inciter les Français à regarnir leur bas de laine. De l'autre, les fausses informations circulant sur les réseaux sociaux laissant entendre que l'Etat pourrait confisquer l'épargne des Français pour financer la défense pourraient en avoir effrayé certains au point de les inciter à retirer leur épargne. ■

annonces judiciaires & légales

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Liberté - Égalité - Fraternité

PRÉFET DU VAL DE MARNE

DIRECTION DE LA COORDINATION DES POLITIQUES PUBLIQUES
ET DE L'APPUI TERRITORIAL
BUREAU DE L'ENVIRONNEMENT
ET DES PROCÉDURES D'UTILITÉ PUBLIQUE
21-29 AVENUE DU GÉNÉRAL DE GAULLE
94 038 CRÉTEIL CEDEX - 01 49 56 60 00

AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE UNIQUE

Enquête publique unique préalable à la déclaration d'utilité publique et parcellaire relative au projet d'aménagement situé au 131 et 133 avenue de Paris (nouvellement renommée Marie-Claude VAILLANT COUTURIER par la délibération du conseil municipal du 8 mars 2023) sur le territoire de la commune de Bonneuil-sur-Marne

2ème insertion

Par arrêté préfectoral n°2025/00691 du 24 février 2025 a été prescrite l'ouverture d'une enquête publique unique préalable à la déclaration d'utilité publique et parcellaire relative au projet d'aménagement situé au 131 et 133 avenue de Paris (nouvellement renommée Marie-Claude VAILLANT COUTURIER par la délibération du conseil municipal du 8 mars 2023) sur le territoire de la commune de Bonneuil-sur-Marne.

Cette enquête se déroulera du vendredi 21 mars au samedi 05 avril 2025, soit pendant 16 jours consécutifs. Le siège de l'enquête est fixé à la mairie de Bonneuil-sur-Marne.

Le porteur de projet est Valophis Habitat situé au 9, route de Choisy - 94 048 CRÉTEIL.

Monsieur Claude POUÉY, ingénieur général des télécoms à la retraite, a été désigné en qualité de commissaire enquêteur par le tribunal administratif de Melun. Il sera remplacé par Monsieur Manuel GUILLAMO, commissaire enquêteur suppléant, en cas d'empêchement.

Le commissaire enquêteur se tiendra à la disposition du public, pour recevoir ses observations écrites et orales :

à la mairie de Bonneuil-sur-Marne - 7 rue d'Estienne d'Orves - 94 381 BONNEUIL SUR-MARNE en salle des commissions aux dates et horaires suivants :

- Vendredi 21 mars 2025 de 09h00 à 12h00
- Mercredi 26 mars 2025 de 14h00 à 17h00
- Samedi 05 avril 2025 de 09h00 à 12h00

Pendant la durée de l'enquête publique unique préalable à la déclaration d'utilité publique, le public pourra consulter le dossier d'enquête :

- à l'accueil général de la mairie de Bonneuil-sur-Marne, durant toute la durée de l'enquête publique aux jours et horaires habituels d'ouverture de la mairie ;
- en ligne sur le portail internet des services de l'État dans le Val-de-Marne : <https://www.val-de-marne.gouv.fr/Publications/Enquetes-publiques-et-concertations-prealables>
- sur rendez-vous à la préfecture du Val-de-Marne (direction de la coordination des politiques publiques et de l'appui territorial - bureau de l'environnement et des procédures d'utilité publique - 21-29 avenue du Général de Gaulle 94 038 Créteil Cedex) au 3^e étage (pièce 337) du lundi au vendredi de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 16h00, la prise de rendez-vous s'effectuant par courriel : pref-enquetepublique@val-de-marne.gouv.fr

Le public intéressé par le projet ainsi que les personnes visées aux articles 6 et 7 et toutes celles qui revendiquent un droit sur les propriétés concernées par l'enquête, pourront formuler leurs observations et propositions :

- sur les registres d'enquête à feuillets non mobiles, cotés et paraphés par le commissaire enquêteur et ouverts à la mairie de Bonneuil-sur-Marne. Le premier registre concerne l'enquête préalable à la déclaration d'utilité publique et le second registre concerne l'enquête parcellaire ;
- par correspondance, au siège de l'enquête, à l'attention de Monsieur POUÉY Claude, commissaire enquêteur ;
- par voie électronique à l'adresse suivante : pref-enquetepublique@val-de-marne.gouv.fr

Les contributions reçues par correspondance et par voie électronique seront annexées aux registres d'enquête papier et tenues à la disposition du public, dans les meilleurs délais.

À l'issue de l'enquête publique unique, le commissaire enquêteur transmettra le dossier accompagné de ses conclusions et de ses avis motivés, au préfet du Val-de-Marne.

Le rapport et les conclusions du commissaire enquêteur seront tenues à la disposition du public, pendant un an à compter de la clôture de l'enquête, en mairie de Bonneuil-sur-Marne et à la préfecture du Val-de-Marne (DCPPAT/BEPUP) aux jours et horaires habituels d'ouverture des services ainsi que sur le portail internet des services de l'État dans le Val-de-Marne.

Au terme de la procédure, ce projet d'aménagement est susceptible de faire l'objet d'une déclaration d'utilité publique, prise par arrêté préfectoral, au profit de Valophis Habitat, préalablement à la mise en signature d'un arrêté préfectoral de cessibilité.

EP 25-209 / contact@publilegal.fr

La ligne de référence est de 40 signes en corps minimal de 6 points didot.

Le calibrage de l'annonce est établi de filet à filet.

Les départements habilités sont 75,78, 91, 92, 93, 94, 95 et 69.